

**N°2024- 068**

Le Maire de la Commune de Carignan de Bordeaux  
Vu les articles L2212.1 à L2212.5 et L2213.1 à L2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu le décret n°2001-251 du 22 mars 2001 relatif à la partie règlementaire du Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2 et R411-1 à R411-32 ;  
Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 24 novembre 1967 modifié le 23 juin 2021 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes.  
Vu la demande de Mme Jocelyne Couget, poste restante, 37340 HOMMES.

**ARRETE**

- ARTICLE 1er** - Le spectacle Gontelle, représenté par Mme Jocelyne Couget, est autorisé à utiliser le domaine public à l'occasion de sa venue sur la place de la République 33360 Carignan de Bordeaux.
- ARTICLE 2** - L'installation du cirque se fera à partir du jeudi 30 mai jusqu'au dimanche 2 juin 2024.
- ARTICLE 3** - Madame Couget devra s'acquitter des 80 € (20€ par jour), selon l'arrêté municipal n°2021-188 du 25 octobre 2021 portant sur les tarifs des droits de place sur la voie publique.
- ARTICLE 4** - La circulation des véhicules automobiles, cycles, cyclomoteurs, motocyclettes, véhicules à traction animale sera interdite : sur le parking de la place de La République **du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2024.**
- ARTICLE 5** - Toutes les dispositions seront prises pour assurer la circulation des véhicules de secours et de défense incendie ainsi que des forces de l'ordre.
- ARTICLE 6** - Au terme de l'occupation, le bénéficiaire désigné à l'article 1 du présent arrêté s'engage à remettre les lieux en état, à défaut ou en cas de dégradations, une compensation financière pourra être demandée.
- ARTICLE 7** - Le présent acte peut-être attaqué dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet – 33000 Bordeaux)
- ARTICLE 8** - **Ampliation du présent arrêté sera adressée à :**  
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Latresne  
Monsieur le Commandant de la Caserne des Pompiers de Bordeaux.  
L'intéressé.

Fait à Carignan de Bordeaux,  
Le 14 mai 2024

Le Maire,  
  
**Thierry GENETAY**

